

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE, DE REALISATION
ET DE GESTION POUR LA STATION D'EPURATION**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

JEUDI 5 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 5 mars à 17h00, le comité syndical régulièrement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni en salle René Dayve de la Mairie de Saint-Gervais.

Membres titulaires présents :

Monsieur	Michel	STROPIANO	Président	SAINTE-GERVAIS-LES-BAINS
Monsieur	Patrice	BIBIER-COCATRIX	Délégué Titulaire	SAINTE-GERVAIS-LES-BAINS
Madame	Christèle	REBET	Déléguée Titulaire	PASSY
Monsieur	Maurice	SADZOT	Délégué Titulaire	PASSY
Monsieur	Jean-Luc	MATTEL	Déléguée Titulaire	LES CONTAMINES MONTJOIE

Membre suppléant présent :

Monsieur	Jean	FONTAINE	Délégué Suppléant	PASSY
----------	------	----------	-------------------	-------

Membres excusés :

Madame	Belgin	CETIN	1 ^{ère} Vice-Présidente	PASSY
Madame	Noëlle	GRAVAUD	Déléguée titulaire	LES CONTAMINES MONTJOIE
Monsieur	Michel	BOUVARD	Délégué suppléant	LES CONTAMINES MONTJOIE

Assistaient à la séance :

Monsieur	Marc	SIROP	Responsable Administratif SISE
Madame	Catherine	LIGEON	Secrétaire du SISE
Madame	Léa	SERRES	Juriste du SISE
Monsieur	Harold	PREVOST	Technicien du SISE
Monsieur	Denis	CHAPPELLAZ	Société COME2C

Nombre de membres :

En exercice : 7

Quorum : 4

Présents : 5

Votes : 5

Le quorum est atteint, le conseil syndical peut se tenir valablement.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur Patrice BIBIER-COCATRIX ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

Télétransmis en sous-préfecture le : *17-04-26*

Mis en ligne le : *17-04-26*

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE, DE REALISATION
ET DE GESTION POUR LA STATION D'EPURATION**

CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 5 MARS 2026

N°2026-03

Objet : COMPTE DE GESTION 2025

Il est donné lecture du compte de gestion 2025 dressé par le comptable public syndical.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Le Conseil syndical est invité à statuer sur le compte de gestion.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Après avoir délibéré, le compte de gestion 2025 est ADOPTE à l'unanimité.



Le secrétaire de séance,
Délégué titulaire,

Patrice BIBIER-COCATRIX



Le Président,

Michel STROPIANO

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2025

16000 - SIVU STATION EPURATION INTERCO

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	211 888,27		-311 181,42		-99 293,15
Fonctionnement	155 611,93		21 910,92		177 522,85
TOTAL I	367 500,20		-289 270,50		78 229,70
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	367 500,20		-289 270,50		78 229,70

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

ID : 074-257401380-20260305-DEL2026_03CG25-DE



22/

